



Compte rendu du CA du jeudi 3 février 2022

Rédacteur : Mathieu METIVIER

Membres du CA présents :

- Pierre Yves BARTHELEMY
- - Evelyne ROBILLARD
- Agnès LECOURTOIS-DENISE
- Myrtille DUBOIS
- Sophie GRENIER
- Michèle HALLIER
- Thomas HEDOUIN
- - Sophie SAMPIC
- Pierre LE ROLLAND
- Vincent CLAQUIN
- Claudine LEMONNIER
- Jacques LEMONNIER
- Mathieu METIVIER
- Thierry VALLEE
- Claire TAILLIART
- Paulette TOUTAIN
- Robert TOUTAIN

Excusés :

- Thibault ALLEAUME - Sylvie CLAES - Myriam JACQUENS - Marie TOUPET

Entretiens avec les producteurs

Ferme de la Hulotte (légumes et œufs bio)

Pierre ne fournira pas de légumes la première quinzaine du mois de mai 2022 (récolte encore assez peu variée à cette époque de l'année).

La distribution des œufs sera quand même assurée par Sylvie CLAES

Le CA note qu'il ne prend pas de congés en août (période où la récolte est importante). Cela permet de compenser les paniers plus réduits du mois de mai et de mieux équilibrer le contenu des paniers sur l'ensemble de la saison.

Le prix du panier légumes reste à 13 € comme l'été dernier. Le prix des œufs, sensible à la nette augmentation du coût des aliments bio pour les poules sera communiqué avant le 10 février.

Pierre-Yves Barthélémy (pain)

Pierre-Yves sera absent la dernière semaine de juillet et les deux premières semaines du mois d'août 2022. Il prendra aussi une semaine de congés 2^{ème} semaine de mai, afin d'équilibrer les semaines paires et impaires où il n'y aura pas de distribution. Ses prix restent inchangés.

Les Prés d'Artemare et la chèvrerie du manoir (fromages de vache et de chèvre bio)

Sophie a trouvé de nouveaux débouchés au Havre et peut reprendre les livraisons pour la saison d'été. Les prix de ses produits pour les adhérents correspondront à ceux pratiqués à la ferme + le coût du transport.

Une vente exceptionnelle sera organisée au début du printemps 2022 pour que les adhérents qui ne connaissent pas ces produits puissent les goûter.



Compte rendu du CA du jeudi 3 février 2022

Rédacteur : Mathieu METIVIER

Ferme de la Mare Cavelière (Produits laitiers bios, colis porc)

Sylvie absente au CA, a fait savoir qu'elle serait en vacances première quinzaine d'août 2022.

Comme cet hiver, il y aura 2 distributions de porc par mois (sauf en août), mais toujours en semaines impaires afin de favoriser les inscriptions des adhérents du mardi qui n'auront à se déplacer qu'une seule fois pour retirer tous leurs colis du jeudi en même temps : poulet, fromages, porc).

Le CA précise que les prix de paniers établis lors de la session d'inscription sur AMAPJ sont fermes pour l'intégralité de la campagne.

Alleume Fruits

Le jour du CA, les conditions de distribution des fruits d'été ne sont pas encore connues.

Élections du Bureau

Le poste de président est vacant. Vincent le quitte après au moins 5 ans de mandat. Le CA le remercie unanimement.

0 contre. 0 abstentions. **Myrtille Dubois** est élue Présidente à l'unanimité.

Le poste de secrétaire est vacant.

0 contre. 0 abstentions. **Mathieu Métivier** est élu secrétaire à l'unanimité.

Les changements au sein du Bureau seront transmis à la sous-préfecture.

Liste des référents

Marie Toupet (référente pain Jeudi) nous signifie qu'elle manque de temps et souhaite que nous lui trouvions un·e remplaçant·e.

Le CA discute des référents

Mardis

Maraîcher : **Myrtille DUBOIS**

Œufs : **Thierry VALLEE**

Laitier : **Myriam Jacquens**

Fruit : vacant (les candidatures sont les bienvenues)

Pain et pâtes : **Évelyne Robillard**

Boeuf : **Thomas Hedouin**



Compte rendu du CA du jeudi 3 février 2022

Rédacteur : Mathieu METIVIER

Jeudis

Maraîcher et oeufs : **Robert TOUTAIN**

Fruits : **Jean Marc CORBET**

Pain : **Marie Toupet** (qui souhaite être remplacée)

Fromages : **Vincent Claquin**

Porc : **Agnes Lecourtois-Denise**

Poulet : **Sophie Sampic**

Contrats campagne d'été

Les contrats doivent être prêts pour le 10 mars au + tard et mis en ligne sur AMAPJ si possible au début du week-end suivant après vérification de Sophie Sampic et de Claudine.

Coût de l'adhésion

Comme cela avait été envisagé lors de l'AG du 17 décembre, le coût de l'adhésion passe à **7 euros par campagne**. Cette modification est validée par le CA à l'unanimité.

L'adhésion permet :

- de générer un **fond de solidarité** pour les producteurs/éleveurs
- de couvrir la **cotisation au Réseau de AMAP de Haute Normandie**, eux-mêmes adhérents de **Miramap**, correspondant à 3 euros par an par adhérent. Cette adhésion nous permet, entre autres, une réduction significative du coût de notre assurance et aussi de défendre le statut de l'AMAP à l'échelle nationale.

Au prochain ordre du jour

- Mise à jour du règlement intérieur.

Tâches à accomplir par les membres du CA

- Référencer l'AMAP sur MyBusiness, notamment pour le lieu de distribution et les horaires (seule l'église est pour le moment référencée sur Google Maps).